



SE FORMER AVEC IMMO-FORMATION.FR

Présentation de notre concept innovant en formation pour les entreprises de l'immobilier

5 juin 2018



Présentation de vos interlocuteurs



Sophie DROLLER-BOLELA

Formatrice indépendante

0768322767 - s.droller-bolela@immo-formation.fr



- Formatrice indépendante en droit immobilier. Expérience de plus de dix ans en tant que Juriste immobilier en étude notariale à Paris. Pour le service de documentation juridique de cette étude, elle était en charge de la diffusion de l'information juridique. Sophie veillait également au respect des normes applicables tout particulièrement dans le domaine du droit immobilier.
- Titulaire d'un Master II en urbanisme, contrat et immobilier, son rôle était de répondre à des questions juridiques soulevées dans les dossiers. Autre aspect du métier elle pouvait former les collaborateurs dans divers domaines. Enfin, elle veillait à la bonne rédaction des clauses contractuelles. Son métier lui a permis d'avoir une expérience étendue en plusieurs domaines, une vision globale ce qui lui permet de diversifier ses interventions.
- Dispensant des formations depuis plusieurs années auprès du Moniteur, BusinessImmo, l'AFOLS, SAM FORMATION, PROXIMUM, AF2A. Elle participe à diverses conférences relatives au droit immobilier (la vente d'immeubles à construire, le montage d'opérations immobilières ou encore la gestion des risques contentieux en matière de vente immobilière).
- Elle anime également un blog d'actualité juridique immobilière depuis 2015.
- Ses atouts : tempérament dynamique, forte adaptabilité
- Co-auteure d'un ouvrage vendu sur Amazon : « S'initier au vocabulaire de l'immobilier : les 150 termes indispensables aux professionnels de l'immobilier »





Rémy NERRIÈRE

Formateur Indépendant

0651368218 - r.nerriere@immo-formation.fr



- Formateur indépendant en droit immobilier. Juriste de droit privé de formation ayant exercé pendant 16 ans dans une étude notariale à Paris. Il était en charge des recherches pour les juristes, la veille et la diffusion de l'information juridique. Son rôle était également de former les collaborateurs (assistantes et juristes) tout particulièrement dans le domaine du droit immobilier et de veiller à la bonne rédaction des contrats.
- Son métier lui a permis d'avoir une expérience étendue dans plusieurs domaines ce qui lui a permis de diversifier ses interventions auprès d'organisme comme Le Moniteur, BunsinessImmo, Doxa, AF2A. Il intervient régulièrement depuis 2002 auprès d'organismes de formation de référence dans le domaine du droit et particulièrement celui du droit immobilier.
- Ses atouts : curiosité accrue, passion du droit
- Co-auteur d'un ouvrage vendu sur Amazon : « S'initier au vocabulaire de l'immobilier : les 150 termes indispensables aux professionnels de l'immobilier »





« Nous avons tous deux une forte expérience en matière de formation et avons toujours eu à cœur depuis le début de cette activité de placer la satisfaction du client au centre de nos préoccupations. »

Nous souhaitons créer avec nos clients un réel partenariat

La formation ALUR pour les agents, syndic, gestionnaires



- La formation des agents immobiliers est un sujet très important aujourd'hui pour ces professionnels dont la délivrance et le renouvellement de carte sont soumis au suivi de 14h de formation par an auprès d'un organisme de formation.
- Nous sommes tous deux spécialistes du droit immobilier et avons la qualité d'organisme de formation, certifiés Datadock. Ainsi, les formations suivies par notre intermédiaire, dès lors qu'elles sont utiles à l'exercice du métier d'agent immobilier, notaire ... compterons pour le renouvellement de la carte Hoguet concernant les agents.

La formation pour les professionnels de l'immobilier



- Fort de notre expérience de juriste conseil, nous formons tous les professionnels de l'immobilier ainsi, notaires et promoteurs par exemple trouveront chez nous la formation qui leur convient.
- Dans le cadre d'une formation organisée en entreprise, nous nous engageons à travailler le programme de formation avec le responsable RH/Formation ainsi que le responsable de service qui connaît les besoins de ses équipes.

Quel avantage de travailler en partenariat avec immo-formation.fr?



Les stagiaires que nous formons bénéficient d'avantages par rapport à d'autres organismes de formation, à savoir :

- la mise en place de formation quasi sur-mesure en fonction du métier exercé par nos clients, nous nous adaptons à leurs besoins et formons nos groupes en fonction de ces derniers lorsque cela est possible. Par exemple, lorsque nous formons des promoteurs nous ne les mélangeons pas forcément avec des agents qui ne recherchent pas la même chose en venant nous voir.
- Nos clients bénéficient d'une newsletter mensuelle retraçant notre activité du mois, reprenant 3 articles publiés sur notre blog que nous alimentons chaque semaine avec un article dédié aux professionnels de l'immobilier.
- Enfin, nous avons décidé de mettre en place deux bonus : le SAF (service après formation) et le 100% satisfait ou remboursé. Immo-formation.fr offre un véritable « bonus ». Le "SAF" (service après-formation) qui permet à nos clients de faire appel gratuitement, pendant une durée d'un an, à leur formateur pour toutes questions relatives à la formation suivie. De plus, ils bénéficient pour chaque action de formation de notre garantie "satisfait ou remboursé".



Immo-formation.fr en chiffres

12 newsletters
+ de 12 ans d'expérience en formation
+ 100 stagiaires annuel
1 réseau de formateurs spécialisés en immobilier
52 articles par an
22 formations au catalogue



Toute notre offre de formations sur le site



Contacts :

Formations Intra, sur-mesure et Inter :
contact@immo-formation.fr



Datadock



Reproduction interdite

© images : stockbroker/123RF, wavebreakmediamicro/123RF, andresr/123RF